



ASSOCIATION de SCIENCE RÉGIONALE De LANGUE FRANÇAISE

Compte-rendu de la réunion du Bureau du 2 mai 2016

Participants (par skype) : Lourdes Diaz-Olvera, Michel Dimou, Bruno Jean, Fabienne Leloup. Lise Bourdeau-Lepage est excusée

Informations et points de discussions de Michel DIMOU

Un point sur le colloque ASRDLF 2017 est fait. Il apparaît que l'équipe fonctionne très bien. Une convention doit être établie et signée par la partie canadienne et l'ASRDLF pour régler le reversement des adhésions à l'association.

Il faudra être vigilant à faire une publicité importante au Canada car un certain nombre d'Européens ne pourront se déplacer.

Une réflexion quant au dernier CA de février amène à discuter du quorum et de la présence des administrateurs. Même quand le quorum est atteint, il est nécessaire d'assurer une présence effective importante pour débattre de la vie et du futur de l'association.

Le CA de juillet inclura une discussion sur les statuts. **Michel et Claude Lacour proposeront un document à discuter au prochain bureau virtuel** et à envoyer le 15 juin au plus tard aux membres du CA.

Il faudra également gérer le conflit ERSA et RSAI : l'ASRDLF est la plus grande association dans la RSAI après l'association américaine et compte plus de 300 membres. Les doctorales de Meknès se sont très bien déroulées mais la question du statut de l'association marocaine reste posée.

Michel se rend à la réunion de l'association grecque en juin et discutera du colloque 2017. Des noms d'invités et de key note speakers sont déjà proposés. Pour l'ASRDLF 2017, le coût d'inscription pourrait être moins important. Michel assurera le lien avec le côté français.

La question de l'ASRDLF 2018 est posée : il faudrait que ce soit en France même si les propositions de Meknès et de la Roumanie peuvent être retenues, à moyen terme. On a déjà proposé des noms de lieux précédemment.

Informations et points de discussions de Lourdes DIAZ

La question de l'adresse du siège social de l'association et de la proximité avec les membres du bureau est posée : tant que Catalina Esparza peut continuer à assurer le secrétariat, il est plus simple qu'il reste à Grenoble. Les comptes sont toujours à Bordeaux.

Lourdes rappelle que les personnes qui s'inscrivent à l'ASRDLF 2016 peuvent soit payer en même temps l'adhésion à l'association, soit le faire avant : mais comment va-t-on vérifier qu'ils sont bien membres ? Catalina devra assurer un suivi rapide des nouvelles inscriptions et envoyer tout de suite les attestations d'inscription. Lourdes le lui précisera.

Lourdes s'interroge sur la raison pour laquelle le montant de la facture pour l'hébergement du site de la RERU a augmenté de 30 % en un an. Il ne s'agit pas d'une somme élevée mais il serait souhaitable que l'association soit informée à l'avance.

Informations et points de discussions de Bruno JEAN

En ce qui concerne l'ASRDLF 2016, il est bien convenu que toutes les adhésions à l'ASRDLF seront comptabilisées et reversées à l'association.

Il faudra juste être vigilant car certaines institutions françaises payent avec retard, ce qui peut entraîner – comme en 2008 – deux versements à l'association.

Le programme de l'ASRDLF 2016 est en train de se finaliser

Une subvention fédérale de 25 000 dollars canadiens permet de payer les inscrits soutenus par les sessions spéciales.

Bruno rappelle la constitution du comité des boursiers : Edith Leclerc avec Guy Chiasson et Lise pour l'ASRDLF.

Les 4 bourses de l'ASRDLF de 500 euros sont confirmées et un certain nombre à confirmer du côté canadien

Informations et points de discussion de Fabienne LELOUP

Il est rappelé que le CA aura lieu le 6 juillet.

La question d'un colloque tous les deux ans est posée. C'est une proposition à discuter mais qui ne vaudrait qu'après 2018.

Le prochain bureau virtuel sera consacré à l'ordre du jour du CA .

Le bureau s'achève après 1h30 de réunion.